

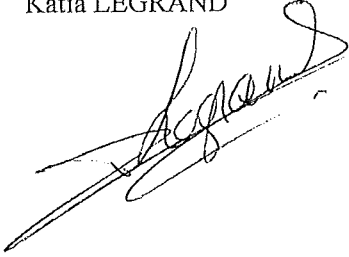


Ont obtenu :

– Mme PRETAT Stéphanie : 8 voix (HUIT VOIX).

- Mme PRETAT Stéphanie, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée vice-président déléguée.

La secrétaire de séance  
Katia LEGRAND



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE  
En vertu de sa transmission au contrôle de légalité,  
Et de sa publication sur le site internet  
De la commune le 26 mai 2026



pour le Maire empêché, Michèle ESCHLIMANN,  
Présidente de droit du CCAS,  
pour le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire empêché,  
Jean-Philippe HARTMANN,  
Nathalie PETER, 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire,